

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 12 DÉCEMBRE 2019**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 12 décembre 2019, à 19 heures 00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Madame Nicole Lussier, conseillère, a avisé la directrice générale adjointe de son absence.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Pierre Chamberland, maire.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt des prévisions budgétaires

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2020.

2019-12-297

Adoption des prévisions budgétaire 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 telles que déposées et telles qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

PERIODE DE QUESTIONS

2019-12-298

Levée de l'assemblée –

Il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19h05 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe